

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 1 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### SECTION1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: STARTER  
Code des commerces: 5110032

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit pour le démarrage du moteur

Secteurs d'utilisation:

Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21], Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)[SU22]

Catégorie de produit:

Produits d'entretien automobile

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Super Help srl - Via V.Veneto, 11 - 21100 Varese (VA) - Italy Tel. + 39 347/4650120 Fax +39 0331/953178

Email: info@super-help.com – Web: [www.super-help.com](http://www.super-help.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contact nationaux:

F: numéro ORFILA (Institut national de recherche et de sécurité) + 33 (0)1 45425959

B: Centre Antipoisons/Antigif Centrum + 32 070 245 245

### SECTION2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:

GHS02, GHS07, GHS08, GHS09

Code(s) des classes et catégories de danger:

Flam. Aerosol 1, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2

Code(s) des mentions de danger:

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aérosol qui s'enflamme facilement, même à basse température, risque d'incendie

Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou l'oedème.

Attention : l'inhalation des vapeurs peut provoquer la somnolence et les vertiges.

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 2 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

L'inhalation répétée des vapeurs peut provoquer la somnolence et les vertiges.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.  
Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peuvent être projetés à une distance avec la violence et peuvent être vérifiés un mécanisme dangereux de la diffusion du feu.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:  
GHS02, GHS07, GHS09 - Danger



Code(s) des mentions de danger:

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

EUH019 - Peut former des peroxydes explosifs.  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 - Éviter de respirer les aérosols.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stockage

P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Contient:

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, oxyde de diéthyle

### 2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

Aucune autre information sur les risques

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Pas pertinent

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 3 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### 3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des mentions de danger  
Hydrocarbures en C3-4 contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (n° EINECS 203-450-8).

Substance	Concentration	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	> 50 <= 100%	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336; Aquatic Chronic 2, H411			927-510-4	01- 2119475515 -33
Hydrocarbures en C3-4	> 30 <= 50%	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	649-199-00-1	68476-40-4	270-681-9	01- 2119486557
oxyde de diéthyle; éther éthylique	> 4,9 <= 9,5%	Flam. Liq. 1, H224; Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H336	603-022-00-4	60-29-7	200-467-2	01- 2119535785 -29
1,2-dichloropropane	> 4,9 <= 9,5%	Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	602-020-00-0	78-87-5	201-152-2	01- 2119557878 -16

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dans un ambient très aéré. APPELER UN DOCTEUR.

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

Si la respiration a été interrompue, sujet à la respiration artificielle.

Contact direct avec la peau (du produit pur):

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Laver immédiatement avec l'eau courante abondante et savonner par la suite les secteurs du corps qui sont venus pour entrer en contact avec le produit, même si seulement soupçonneux.

Contact direct avec les yeux (du produit pur):

Ne pas employer les baisses pour les yeux ou les onguents d'aucun sorte devant la visite ou le conseil de l'oculiste.

Ingestion:

Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour les symptômes et les effets dus aux substances se référer à le paragraphe 11.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:

CO2 ou extincteur a poudre.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 4 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

Moyens de l'extinction d'éviter:  
Jets d'eau directs

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peuvent être projetés à une distance avec la violence et peuvent être vérifiés un mécanisme dangereux de la diffusion du feu.

Produit sous pression dans le récipient métallique hermétique (barres maximum d'essai de pression 15). Pour refroidir les récipients avec de l'eau nebulisée essayant de les enlever du feu. Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peut venir projeté à la distance avec la violence (protéger la tête avec un casque emergency).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pour protéger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer

Enlever de la zone environnante se rappelant que les probables chauffages pourraient projeter la bouteille à une distance remarquable

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:

Donné à l'herméticité de la bouteille d'aérosol, il est quelque peu improbable que puisse être le rejet considérable.

Cependant au cas où un certain récipient supportait tel endommager pour provoquer une perte, isoler la bouteille dans l'issue la portant à l'air ouvert ou la couvrant de matériel inerte et non combustible (es. le sable, la terre, la vermiculite) et ayant l'astuce évitent chaque foyer d'allumage qui pourrait impliquer un risque d'incendie sérieux.

Porter gants en PVC, polyisobutylène, Néoprène ou similaires et vêtements de protection.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes.

Informeer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler rapidement le produit mettant le masque et les vêtements protecteurs.

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination.

6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 5 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Faire attention maximum dans la manipulation du produit. Éviter les coups ou les frottements.

Ne pas employer sur la grande surface dans les endroits habités.

Pendant le travail ne pas fumer.

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Les vapeurs sont plus lourdes d'air et peuvent être écartées sur la terre et formant les mélanges explosifs avec l'air.

Empêcher la formation des concentrations inflammables ou explosives dans l'air.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Pas trou ou brûlure pas même après l'utilisation. Pas jet sur des flammes ou des corps incandescents. Employer dans les zones suffisamment aérées.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Récipient sous pression. Conserver dans les endroits aérés, dans les paquets originaux, protégés contre des sources de chaleur et contre les faisceaux solaires.

Maintenir lointain des flammes, de l'étincelle et des sources libres de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes libres
- Ne pas utiliser sur des surfaces chaudes ou exposées aux rayons solaires
- Ne pas respirer les aérosols/les vapeurs
- Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation
- Ne pas utiliser dans des espaces confinés et/ou limités
- Éviter l'utilisation excessive du produit qui peut provoquer des accumulations de gaz inflammables dans l'air
- Utiliser à une distance de 20 cm de la surface à traiter pour prévenir dispersion dans l'air
- Spray pour de brèves intervalles, et s'assurez que la ventilation soit bonne après usage

Ménages privés (= public général = consommateurs):

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes libres
- Ne pas utiliser sur des surfaces chaudes ou exposées aux rayons solaires
- Ne pas respirer les aérosols/les vapeurs
- Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation
- Ne pas utiliser dans des espaces confinés et/ou limités
- Éviter l'utilisation excessive du produit qui peut provoquer des accumulations de gaz inflammables dans l'air
- Utiliser à une distance de 20 cm de la surface à traiter pour prévenir dispersion dans l'air
- Spray pour de brèves intervalles, et s'assurez que la ventilation soit bonne après usage

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues:

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques:

OEL-TWA: 1400 mg/m<sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 6 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### Hydrocarbures en C3-4:

TLV-TWA: 1000 ppm (ACGIH 2010)

MAK: 1000 ppm 2400 mg/m<sup>3</sup>

Classe de limitation des taux les plus élevés: II(4)

Classe de substances pouvant présenter un risque pendant la grossesse: D (DFG 2008)

### oxyde de diéthyle; éther éthylique:

TLV-TWA: 400 ppm (ACGIH 2013)

TLV-STEL: 500 ppm (ACGIH 2005)

LEPs 8h: 100 ppm - 308 mg/m<sup>3</sup> (Directive 2000/39/CE – Valeurs limites d'exposition professionnelle)

LEPs court terme: 200 ppm - 616 mg/m<sup>3</sup> (Directive 2000/39/CE – Valeurs limites d'exposition professionnelle)

MAK: 400 ppm - 1200 mg/m<sup>3</sup>

Classe de limitation des taux les plus élevés: I(1)

Classe de substances pouvant présenter un risque pendant la grossesse: D (DFG 2008)

### 1,2-dichloropropane:

TLV-TWA: 10 ppm (ACGIH 2013)

MAK: Catégorie de carcinogénicité 3B (DFG 2006)

- Substance: Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 2085 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 300 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 447 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 149 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 149 (mg/kg bw/day)

- Substance: oxyde de diéthyle; éther éthylique

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 308 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 44 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 54,5 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 15,6 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 15,6 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 616 (mg/m<sup>3</sup>)

PNEC

Eau douce = 2 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 9,14 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,2 (mg/l)

Emissions intermittentes = 1,65 (mg/l)

STP = 4,2 (mg/l)

Sol = 0,66 (mg/kg Sol)

- Substance: 1,2-dichloropropane

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 28,88 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 1,03 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 14,44 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 0,52 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 0,52 (mg/kg bw/day)

PNEC

Eau douce = 0,082 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 0,157 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,0082 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,0157 (mg/kg/Sédiment)

Emissions intermittentes = 0,53 (mg/l)

STP = 0,53 (mg/l)

Sol = 0,0284 (mg/kg Sol)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 7 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### 8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés:

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):  
Assurer une bonne ventilation dans le lieu de travail par aspiration locale efficace. Si ces étapes ne sont pas suffisantes pour maintenir la concentration du produit au dessous des valeurs limites d'exposition en milieu de travail, porter une protection respiratoire appropriée. Fournir un système de lavage des yeux. Avant d'utiliser lire l'étiquette du produit pour plus de détails sur les dangers. Lors de la sélection des équipements de protection individuelle, demander des conseils appropriés au leur fournisseur de produits chimiques. L'équipement de protection personnelle doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Opérer dans un endroit bien ventilé et équipé de dispositifs de ventilation. Ne pas utiliser sur des surfaces chaudes ou exposées à les rayons solaires pour éviter l'évaporation rapide du produit. Utiliser un équipement de protection (voir ci-dessous).

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Mettre la masque d'usage

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Gants en: nitrile

Épaisseur: 0,40 mm

Temp de passage: > 480 min

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

Utiliser les vêtements de préférence non-statiques de coton

c) Protection respiratoire

Employer dans suffisamment bien aéré ambiant, ne pas inhaler le produit.

Dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées, porter un masque respiratoire avec filtre AX ou universel.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	liquide incolore sous pression	VISUEL
Odeur	caractéristique, d'éther	ORGANOLEPTIQUE
Seuil olfactif	non déterminé	
pH	pas pertinent	PH-MÈTRE
Point de fusion/point de congélation	< -100 °C (gaz propulseur)	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 8 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> -42 °C (gaz propulseur)	
Point d'éclair;	< -80 °C (gaz propulseur)	
Taux d'évaporation	non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	pas pertinent	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	LEL 1,8 % (vol); UEL 9,5 % (vol)	
Pression de vapeur	3,2 bar	
Densité de vapeur	> 2 (gaz propulseur)	
Densité relative	0,60 kg/l	
Solubilité	dans les solvants organiques	
Solubilité dans l'eau	7,5% à 20 °C	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	> 400 °C (gaz propulseur)	
Température de décomposition	non déterminé	
Viscosité	non déterminé	
Propriétés explosives	non déterminé	
Propriétés comburantes	non déterminé	
Volume de récipient	405 ml	ISO 90-3:2000
Volume du produit	300 ml	ISO 90-3:2000
Pression à 20 °C	3,2 bar	
Pression de déformation	16,5 bar	MANOMÈTRE
Pression d'éclatement du réservoir	18 bar	MANOMÈTRE
Point d'éclair de la phase liquide	-45 °C	
Inflammabilité de propulseur	< 0 °C	

### 9.2. Autres informations

Aucunes données disponibles.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Relativement aux substances contenues:

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques:

Réagit violemment avec les oxydants forts. Attaque de nombreux plastiques.

oxyde de diéthyle; éther éthylique:

La substance peut former des peroxydes explosifs sous l'influence de la lumière et de l'air. Réagit violemment avec les halogènes, les interhalogènes, les substances contenant du soufre et les oxydants en provoquant des risques d'incendie et d'explosion. Attaque le plastique et le caoutchouc.

1,2-dichloropropane:

Lors de combustion, il se forme des fumées toxiques et corrosives. Attaque les alliages d'aluminium et certains types de plastique.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 9 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le chauffage du produit, pourrait éclater.

Éviter le contact avec les substances brûlantes. Le produit peut être enflammé. chaleur, les flammes nues, des étincelles ou des surfaces chaudes.

Le produit d'aérosol est stable pendant une période avancée de 36 mois et en conditions normales du stockage ne peut pas se produire des réactions dangereuses parce que le récipient est jugé presque hermétique.

Afin d'éviter que le métal du récipient peut être détérioré, prise lointaine des produits à la réaction acide ou de base.

Attention à la chaleur dans les températures avancées à 50°C peut causer une augmentation de la pression à l'intérieur de du récipient et peut arriver à la déformation de la bouteille jusqu'à l'explosion.

### 10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec des acides minéraux oxydants, peroxydes organiques, peroxydes organiques de l'eau.

Il peut s'enflammer pour entrer en contact avec des acides minéraux oxydants, les nitrures organiques, les peroxydes et le peroxydes de l'eau, agents oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mix) oral = 2.611,4 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = 23,8 mg/l/4 h

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(b) corrosion / irritation cutanée: Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou l'œdème.

(c) lésions oculaires graves / irritation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Attention : l'inhalation des vapeurs peut provoquer la somnolence et les vertiges.

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(j) danger d'aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Relativement aux substances contenues:

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques:

VOIES D'EXPOSITION: La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation de ses vapeurs et par ingestion.

RISQUE D'INHALATION: Une contamination dangereuse de l'air est lentement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20 °C.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 10 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

**EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:** La substance est irritante pour les yeux et la peau. La vapeur est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumopathie. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central.

**EFFETS DES EXPOSITIONS PROLONGEES OU REPETEES:** Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le foie, entraînant une insuffisance fonctionnelle.

**RISQUES/SYMPTOMES AIGUS**

**INHALATION** Affaiblissement. Maux de tête.

**PEAU** Peau sèche.

**YEUX** Rougeur. Douleur.

**INGESTION** Crampes abdominales. Sensation de brûlure. Nausées. Vomissements.

**N O T E S** L'odeur n'est pas un signal fiable lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

**LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 8**

**LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 4**

**CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 23,3**

**Hydrocarbures en C3-4:**

**VOIES D'EXPOSITION:** La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation.

**RISQUE D'INHALATION:** En s'échappant de son contenant, ce liquide s'évapore très vite provoquant une sursaturation de l'air avec de sérieux risques d'asphyxie à l'intérieur d'un espace confiné.

**EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:** L'évaporation rapide du liquide peut provoquer des gelures. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central.

**RISQUES/SYMPTOMES AIGUS**

**INHALATION** Somnolence. Perte de conscience.

**PEAU LORS DU CONTACT AVEC LE LIQUIDE: GELURES.**

**YEUX LORS DU CONTACT AVEC LE LIQUIDE: GELURES.**

**N O T E S** Une concentration élevée dans l'air provoque un déficit en oxygène avec un risque de perte de conscience ou de mort.

**oxyde de diéthyle; éther éthylique:**

**VOIES D'EXPOSITION:** La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation de ses vapeurs et par ingestion.

**RISQUE D'INHALATION:** Une contamination dangereuse de l'air est rapidement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20°C.

**EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:** La substance est irritante pour les yeux et les voies respiratoires. L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumopathie chimique. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central, entraînant une narcose.

**EFFETS DES EXPOSITIONS PROLONGEES OU REPETEES:** Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. Avertissement, la substance peut causer une dépendance.

**RISQUES/SYMPTOMES AIGUS**

**INHALATION** Toux. Mal de gorge. Somnolence. Vomissements. Maux de tête. Respiration difficile. Perte de conscience.

**PEAU** Peau sèche.

**YEUX** Rougeur. Douleur.

**INGESTION** Vertiges. Somnolence. Vomissements.

**N O T E S** La consommation de boissons alcooliques aggrave les effets nocifs.

**LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 200**

**CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 20**

**1,2-dichloropropane:**

**VOIES D'EXPOSITION:** La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation et par ingestion.

**RISQUE D'INHALATION:** Une contamination dangereuse de l'air est rapidement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20 °C.

**EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:** La substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central.

**EFFETS DES EXPOSITIONS PROLONGEES OU REPETEES:** Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le foie et les reins.

**RISQUES/SYMPTOMES AIGUS**

**INHALATION** Toux. Vertiges. Somnolence. Maux de tête. Mal de gorge.

**PEAU** Peau sèche. Rougeur. Douleur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 11 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

YEUX Rougeur. Douleur.  
INGESTION Douleurs abdominales. Diarrhée. Somnolence. Maux de tête. Nausées. Vomissements.  
LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1900  
LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 8750

## SECTION12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Relativement aux substances contenues:

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques:

Toxicité pour les poissons

- CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), 96h > 134 mg/l (valeur de la littérature)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

- CE50 *Daphnia magna*, 48h = 12 mg/l

Toxicité pour les algues

- CI50 *Pseudokirchnerella subcapitata*, 72h > 10 mg/l (valeur de la littérature)

Hydrocarbures en C3-4:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

- LC50 *Daphnia magna*, 48h = 14,22 mg/l (butane)

1,2-dichloropropane:

Toxicité pour les poissons

- LC50 *Pimephales promelas*, 96h = 127 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

- CE50 *Daphnia magna*, 24h = 11,5 mg/l

Le produit est dangereux pour l'environnement parce qu'est toxique pour les organismes aquatiques en raison de l'exposition aiguë.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucunes données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Relativement aux substances contenues:

Hydrocarbures en C3-4:

1,09 à 2,80 log Pow (gaz de pétrole liquéfié)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucunes données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n ° 1907/2006, Annexe XIII

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

## SECTION13. Considérations relatives à l'élimination

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 12 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le résiduel doit être débarassent à l'égard des normes imposées livrant les récipients vides à une société autorisée et équipé afin de manipuler en sécurité les récipients pressurisés contenant les liquides résiduels et les gaz inflammables. Le récipient vide chauffé à la température plus de 70 °C peut éclater

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou a incinération en conditions commandées. Actionner en accord aix dispositions locales et nationales en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: 1950

ADR exemption parce que en conformité avec les caractéristiques suivantes:

Emballages combinés: emballage intérieur 1 L colis 30 Kg

Emballage intérieurs placés sur des bacs a housse rétractable outer ectensible: emballage intérieur 1 L colis 20 Kg



### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID/IMDG: AÉROSOLS inflammables

ICAO-IATA: AEROSOL flammable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Classe: 2

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Etiquette de danger: Onu

ADR: Code de restriction dans tunnel: D

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Quantités limitées: 1 L

IMDG - EmS: F-D, S-U

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: --

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ICAO-IATA: Le produit présente un danger pour l'environnement

IMDG: Agent polluant marin: Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE, annexe I, partie 1

Code du Travail, IVeme partie, livre IV

Règlement 2006/1907/CE (REACH), Règlement 2008/1272/CE (CLP).

catégorie Seveso:

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 - DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## STARTER

Publié le 29/11/2010 - Ver. n. 5 du 08/02/2017

# 13 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014 - déchets:

HP3 - Inflammable

HP4 - Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 - Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

## SECTION 16. Autres informations

### 16.1. Autres informations

Description du mentions de danger exposé au point 3

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H220 = Gaz extrêmement inflammable.

H280 = Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H224 = Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H332 = Nocif par inhalation.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

Principales références normatives :

Règlement 1907/2006/CE

Règlement 1272/2008/CE

Règlement (UE) 2015/830

\*\*\* Cet onglet annule et remplace toute édition précédente.